

Procès verbal du Conseil d'école du lundi 7 novembre
Ecole Louis-Didier Jousselin de Vienne-en-Val

Personnes présentes :

Mairie : Mme Arrivault Maud, Adjointe aux affaires scolaires, Mme Hénault Laëtitia, conseillère municipale.

Responsable des TAP : Mme Geindreau Géraldine

DDEN : M. Rousseau Christian

Parents élus : Mmes Lafarcinade Séverine, Chenault Laure, Gudin Laurence, Chatelin Karine, Cleuziou Ludivine, Winckel Anne, Verneau Véronique, Joubert Sandrine, M. Benoît Alain et Delzescaux Cédric,

Enseignants : Mmes Foucault Aurore, Réveilliez Emilie, Berthault Lydie, Bibard Brigitte, Fradin Sonia, Bruneau Catherine, Bertholus Sylvie, Acacio Maryline, Venaille Jennifer, Charpentier Julie, M. Morel Stéphane

ATSEM: Mme Robichon Alexandra

Personnes excusées : M. Junca, inspecteur de l'éducation nationale,

Mme Montigny Ingrid et Mme Caboste Gaëlle, parents

Président de séance : Mr Pinon, directeur de l'école

Ouverture de séance : 18h00

1. Présentation du nouveau conseil d'école et de son rôle.

Le conseil d'école se réunit 3 fois dans l'année scolaire. Il peut exceptionnellement se réunir une autre fois.

Le conseil d'école est composé des représentants de la mairie, des parents d'élèves élus, d'un DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) et des enseignants de l'école. L'inspecteur de l'éducation nationale est convié à chaque conseil d'école.

Il est présidé par le directeur ou la directrice de l'école qui peut inviter toute personne dont la présence est jugée nécessaire en fonction des points abordés.

Il est fondamental pour créer le lien entre parents, municipalité et enseignants dans le but de rendre l'école plus accueillante et performante pour les élèves.

Le conseil d'école informe et approuve les décisions. Les prochains conseils d'école auront lieu le lundi 13 mars et le mardi 13 juin.

Cette année, on a encore eu une augmentation significative du nombre de votants aux élections. Merci aux parents de cette mobilisation citoyenne. Petit rappel concernant le vote : C'est un scrutin de liste. Si le bulletin n'est pas vierge de toute modification, il est considéré comme nul. Ne rien barrer, ne rien entourer sur le bulletin glissé dans l'enveloppe bleue.

2. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur conforme au règlement départemental est présenté au 1^{er} conseil d'école. Il est approuvé par le conseil d'école. Il n'y a rien de nouveau par rapport à l'année dernière. Sa diffusion papier est restreinte à la demande éventuelle de parents dans un but d'économie et pour éviter les gaspillages papier .

Il est mis en ligne sur le site de la mairie.

3. Exercices d'alerte et intervenants liés à a sécurité

Un exercice d'alerte incendie a été réalisé le 5 octobre et un exercice de confinement le 12 octobre comme l'imposent les nouvelles directives. Il y aura au cours de l'année, un autre exercice incendie et 2 exercices liés à l'alerte attentat. L'objectif de ces exercices est de se préparer à diverses situations de danger (pollution atmosphérique et intrusions diverses) tout en évitant trop d'inquiétude chez les élèves.

Nous pouvons ainsi noter et modifier les plans pour qu'ils soient plus opérationnels. M. Pinon rappelle aux parents qu'en cas de confinement réel et pour des raisons évidentes de sécurité, aucun enfant ne sera remis à la famille avant que les autorités compétentes n'aient signifié au directeur la levée de l'alerte.

L'équipe pédagogique a décidé de continuer à mettre l'accent sur la prévention des incidents et la sécurité. C'est pourquoi nous aurons dans différentes classes des interventions de la gendarmerie et d'associations comme l'APLEAT afin de sensibiliser les enfants sur le contrôle de son comportement. Concernant la cour de récréation, nous avons la chance, suite à une demande fin juin, d'avoir la présence durant l'année scolaire de Maëlla Couic, qui a un contrat service civique. Une de ses tâches consiste à accompagner les classes dans les sorties et à proposer aux élèves d'élémentaire des activités encadrées pendant des récréations. L'augmentation du personnel durant ces moments favorise l'encadrement donc assure un meilleur contrôle des comportements. Nous allons renouveler également les jeux de cour qui malheureusement ne tiennent pas le coup très longtemps (Pour rappel, nous avons acheté l'année dernière pour 580,95 € de matériel). Nous comptons aussi proposer aux élèves plus de possibilités de repos avec un coin « calme » où il y aura une table, et la découverte de panneaux d'exposition des autres classes pour s'intéresser au travail des camarades. Evidemment, cela dépendra de la météo.

Nous avons aussi fait une décision importante cette année dans la répartition des élèves en séparant certains enfants dont les caractères n'étaient pas très « compatibles ». Cela nous a conduit à privilégier les cours doubles. M. Pinon tient à remercier son équipe pour cet effort pédagogique qu'entraîne la gestion d'un double niveau. Le résultat est là. Il y a moins de conflits et le climat est meilleur. Nous avons aussi fait attention pendant les récréations à ne pas reconstituer de groupes « dissonants ». Les responsables des TAP ainsi que le personnel de cantine a relayé également cette démarche.

4. Effectifs et répartition

A ce jour l'école compte 248 élèves répartis comme suit :

MS : Mme Foucault Aurore assistée de Mme Robichon Alexandra : 23 élèves

PSGS : Mme Réveilliez Emilie assistée de Mme Carré Fabienne (pendant le remplacement du congé de Schneider Magalie): 27 élèves (9 + 18)

PSGS : Mme Berthault Lydie assistée de Mme Boileau Sophie: 27 élèves (10+17)

CPCE1: Mme Bibard Brigitte : 23 élèves (16+7)

CE1CE2: Mme Fradin Sonia : 24 élèves (7 + 17)

CE1: Mme Bruneau Catherine 25 élèves

CPCE2 : Mme Bertholus Sylvie : 23 élèves (6+17)

CE2CM1 : M. Stéphane Morel : 24 élèves (16+8)

CM1 : M. Pinon Bruno et Mme Venaille Jennifer : 27 élèves

CM2 : Mmes Acacio Maryline et Charpentier Julie : 25 élèves

A noter également la présence dans l'école de :

Une AVS (Aide à la Vie Scolaire pour certains élèves à besoins particuliers) : Mme Nioche Sybile

Contrat service civique : Mme Couic Maëlla

D'après la prévision des effectifs pour l'année prochaine, l'effectif global sera stable ou en légère hausse à la rentrée 2017-2018.

5. Présentation du projet d'école 2016-2020

Sur le document officiel, nous avons à cocher 3 objectifs à poursuivre durant ces 4 années. Nous avons choisi de renforcer :

Axe 1 : Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit et la coopération et la réalisation de projets

Axe 2 : Former la personne et le citoyen

Ainsi nous pourrions mener des actions ciblées renforçant la connaissance de la langue, la cohésion des projets et l'apprentissage de la citoyenneté.

6. Organisation des cycles, liaison école-collège

Cette année, les nouveaux cycles entrent en vigueur avec les nouveaux programmes de l'école élémentaire. Le cycle 1 comprend les niveaux de maternelle, le cycle 2, les CP, CE1 et CE2 et le cycle 3, CM1, CM2 et 6^{ème}.

La liaison avec le collège concerne donc les CM1, les CM2 et les 6^{ème}. Une réunion de concertation réunira ces professeurs au collège le 16 janvier 2017. Cette année, un travail commun réunira ces élèves autour d'un projet en EPS et en mathématiques. Progressivement, nous affinerons la répartition des programmes avec le collège.

7. Organisation pédagogique spécifique (Echanges de services)

Des échanges de services ont été mis en place sur l'école :

Les CM1 de M. Morel font anglais avec la classe de CM2, les CE2 de Mme Bertholus font anglais avec les CE2 de M. Morel.

Les élèves de GS sont regroupés en sciences et seront également regroupés pour la piscine.

8. Projets de sorties scolaires 2016-2017

Les CE1 de Mme Bruneau ont effectué une sortie au domaine de La Motte à Ménéstreau sur le thème de la nature (milieu solognot en automne - faune et flore). Il y aura une sortie en complément sur la pêche en mai.

Sorties programmées :

- GS: Classe poney à Vienne-en-Val, 10 séances. Tous les élèves de GS participeront.
- MS : sortie (recherche en cours)
- Ecole et cinéma pour les classes de CPCE2, CPCE1, CE1 et CM1. Les élèves verront 3 films dans l'année au Cinémobile à Jargeau. Le 1^{er} et le 2 décembre 2016 « Les aventures de Robin des Bois ».
- CM2 : classe artistique à Mézilles (Yonne) du 12 au 16 juin
- CPCE2 et CM1: classe cirque à Saint Jean de Braye les journées du lundi 29 mai au 3 juin 2017 (sauf mercredi). Les élèves travailleront des numéros avec les artistes du cirque Grüss et présenteront aux parents leurs productions sous le chapiteau le soir du vendredi 3 juin.
- CE2CM1 : Projet sur l'eau avec des sorties envisagées avec la Maison de la Loire à Jargeau et les Passeurs de Loire
- CE1CE2 : sorties à dominante artistique (en attente de réponses)

Comme chaque année, il y aura également une sortie pour assister à un spectacle pour tous les élèves au cours du 2^{ème} ou du 3^{ème} trimestre. Nous sommes en attente de réponses. Si l'année dernière, le spectacle de Noël avait pu rassembler tout le monde autour du cirque, les autres thèmes nous obligent à choisir 2 spectacles différents pour les « petits » et les « grands ».

Piscine :

8 classes de la GS au CM2, se rendront à la piscine avec le but avoué d'avoir l'obtention du palier 2 de natation en CM2 pour la quasi-totalité des élèves.

du lundi 12 décembre 2016 au 6 février 2017 de 9h00 à 10h55 : toutes les GS

du lundi 27 février 2017 au 27 mars 2017 + le 3 avril et le 24 avril de 9h à 10h55 : CM2

du lundi 15 mai 2017 au 26 juin 2017 de 9h à 10h55 : CM1 et CE2CM1

du mardi 13 décembre 2016 au 31 mars 2017 de 14h à 15h45 : CPCE2 et CE1

du mardi 4 avril 2017 au 27 juin 2017 de 9h10 à 11h00 : CPCE1 et CE1CE2

9. Intervenants

-musique

Nous profitons toujours des talents de M. Pezet Frédéric
Cycles 2 et 3 thème « les Arts »

-Bibliothèque de l'école

Remerciements à destination des parents animant la bibliothèque de l'école bénévolement tous les mercredis matin.

10. Présentation APC (Aide Pédagogique Complémentaire)

Cette année, les APC seront à destination d'élèves à besoins particuliers mais aussi permettront de proposer aux élèves des ateliers philosophie et théâtre afin de mieux appréhender les situations de conflits et la maîtrise de soi.

RASED : Le réseau d'aide intervient sur l'école. Il est composé d'une psychologue scolaire (Mme Simon Catherine) et d'une enseignante spécialisée en psycho-pédagogie (Mme Moreau Nadège). Ce réseau apporte une aide à l'équipe pédagogique face à des élèves ayant des difficultés importantes et permet également de constituer les dossiers pour les orientations spécifiques.

11. Bilan financier Coopérative scolaire 2015-2016

Solde disponible au début de l'année scolaire 2016-2017 :

12 101,64€

Merci à la municipalité pour la subvention accordée pour l'aide aux financements des transports dans le cadre des classes de découverte de 4500€.

12. Travaux et budgets

Réalisation et achat mairie:

- 1 meuble pour la classe de CPCE1
- Nécessaires de secours en cas de confinement : 1 poste radio et une trousse d'urgence pour les 3 lieux de confinement.

Demande de travaux et réalisations:

Maternelle :

Problème récurrent des vis dangereuses (qui ressortent) pour tenir les tapis de protections dans la cour.
Demande d'une solution durable.

Rondins manquant autour du sable pour stopper la diffusion (terre et sable se mélangeant, glissades)

Ailleurs : Serrures des portes extérieures à vérifier, à graisser, à réparer ou à changer (barillets HS ?) dans les 3 bâtiments.

Néons à changer après vérification (clignotent ou sont éteints)

13. Calendrier des manifestations

- Dans le cadre de l'USEP, l'école organise la marche du Téléthon comme l'année dernière, le vendredi 2 décembre 2016. A cette occasion, une collecte sera organisée. L'argent sera reversé intégralement à l'association AFM gérant l'évènement. Les parents disponibles sont les bienvenus pour marcher avec nous cet après-midi là.

- Goûter de Noël : jeudi 15 décembre 2015. Cette année, nous mettons à contribution les parents des élèves de cycle 2 (CP, CE1, CE2) pour confectionner de bons gâteaux que nous distribuerons ce jour là.

- Carnaval : Le groupe des parents d'élèves élus avec le concours de l'association du club des jeunes de Vienne propose de l'organiser le samedi 11 mars 2017. Les enseignantes de maternelle acceptent de participer aux costumes en classe.
- Kermesse de l'école : vendredi 23 juin 2017

14. Définition de la zone de proximité

Le conseil des maîtres reconduit la même zone de proximité. Dans cette zone, les sorties ne nécessitent pas d'accompagnateurs supplémentaires.

Limites : Vienne-en-Val Poney-Club, la boucle dans la forêt, la Maugerie, le stade, la Bergeresse

15. Questions diverses émanant du groupe de parents élus

Questions à la mairie :

Restaurant scolaire : Les parents nous signalent que des véhicules continuent de circuler entre la cantine et la route aux heures d'entrées ou de sorties. Les parents souhaitent qu'un courrier soit à nouveau envoyé aux sociétés ou personnes en question. La Mairie répond que la société livrant les repas a déjà été prévenue par courrier mais relancera cette demande.

Surveillance de la cantine, organisation : Ce n'est plus Géraldine mais Marianne qui gère l'accueil des enfants à la cantine. En accord avec l'école, certains groupes d'élèves ont été séparés d'autres groupes pour éviter les tensions. Le climat est meilleur cette année.

Flexibilité pour les inscriptions : Pour les cas isolés (parents ayant un emploi du temps très variable et difficile à anticiper), il faut appeler la Mairie qui va régler pour ces familles les inscriptions au cas par cas. Contacter Séverine à la Mairie.

Goûter garderie : C'est le personnel qui le gère. Plusieurs aliments sont proposés au choix suivant achats.

Porte-manteaux à la garderie : Mme Arrivault précise qu'il peut peut-être y en avoir 2 ou 3 de plus d'installés, compte-tenu de l'espace restreint sur le mur. Les enfants peuvent aussi grouper à 2 leurs habits sur un porte-manteau double en cas de forte affluence.

TAP, contenu et encadrement : Compte-rendu de Géraldine : Cette année, il y a 5 encadrants. Ce temps de pause-méridienne est bien structuré et cela participe à l'amélioration du climat scolaire. Les activités sont variées avec un tableau affiché et lisible de la cour pour que les enfants s'y retrouvent. Cette année, en lien avec l'école, il est prévu de réaliser dans le cadre des TAP, un billodrome (piste sur table pour jouer aux billes) et un circuit voiture (sur table également) pour permettre aux élèves de mieux se détendre durant les temps récréatifs. Frédéric Pezet propose également des activités musicales.

Questions à l'école :

Utilisation des WC : Afin d'éviter certains désagréments, les enseignants de l'élémentaire ont décidé de fermer les portes intérieures des toilettes durant le temps des récréations afin d'éviter des déplacements dans les couloirs. Les élèves peuvent aller librement aux toilettes par les portes extérieures donnant sur la cour.

Les responsables de l'étude dirigée (entre 16h00 et 17h30) précisent que durant la prise du goûter entre 16h et 16h30, les élèves sont dans la cour et ne peuvent se rendre aux toilettes par les portes extérieures (Le ménage est en train de se faire). Ils doivent alors demander la permission pour pouvoir rentrer et accéder aux toilettes par l'intérieur. Les allers aux toilettes sont limités aux « urgences » pendant la période d'étude en classe pour éviter les promenades permettant d'échapper au travail...

Propreté de la cour : Les parents comme les enseignants ont constaté que des papiers d'emballage des goûters en ce début d'année étaient trop souvent laissés au sol. Un service sera attribué à certains enfants pour leur ramassage après qu'une information - que les enseignants invitent à relayer par tous les parents - leur soit à nouveau donnée sur la nécessité de ramasser ses détritrus.

Jeux de cour : Pourquoi interdire le football durant les récréations ? Nous avons constaté malheureusement que ce jeu - au vu du peu d'espace dans la cour - était cause de disputes. Nous sommes en train de réparer des panneaux de basket pour proposer une activité avec ballon moins conflictuelle.

Information donnée par Mme Lafarcinade : Certains parents vont intégrer l'association du Club des Jeunes de Vienne en Val afin de permettre d'organiser des manifestations dans un cadre associatif réglementaire visant à récolter des fonds pour l'école. M. Pinon remercie l'ensemble des parents pour leur engagement au profit de l'école.

Fin de séance : 20h00